

*Initiatives ministérielles*

Au contraire, la situation des femmes est loin d'être idéale. En fait, beaucoup trop de femmes et d'enfants vivent une vie empreinte de désespoir au Canada. D'aucuns diront: «Tant pis pour vous. Vous l'avez bien cherché» ou: «Vous avez choisi lorsque vous êtes devenues sexuellement actives.» Ces gens-là font preuve de fort peu de compassion, voire de bon sens.

Même si on interdit l'avortement, il s'en pratiquera encore. Quant à moi, je ne crains pas outre mesure que les femmes ne doivent faire appel à des bouchers parce que les médecins canadiens sont trop sensibles pour laisser pareille chose se produire. De plus, ce sera par milliers que des femmes et des médecins normalement respectueux des lois passeront outre à une interdiction pure et simple. Peut-on lancer à la femme dont le mari alcoolique réclame ses droits conjugaux le soir de la paie, qu'«elle doit subir les conséquences de son choix»?

Ce seraient d'aussi mauvaises lois que le sera ce projet de loi. C'est une mauvaise loi parce qu'il invite tacitement les femmes et les médecins à adapter les faits à la loi. Si la mesure vise à interdire l'avortement, son intention est contrecarrée. Si elle vise à permettre l'avortement, que le gouvernement le dise. Les femmes ne veulent pas conquérir leurs droits subrepticement, par un moyen détourné. Les Canadiens pour qui l'avortement est inacceptable ne méritent non plus qu'on leur fasse accroire, en supposant qu'on réussisse à les berner, que le projet de loi supprime l'avortement. Le projet de loi n'est pas un juste milieu, ni un compromis. C'est une supercherie, mais les Canadiens ne sont pas dupes.

Depuis que la loi sur l'avortement a été annulée l'an dernier, le nombre d'avortements n'a pas augmenté sensiblement. Les femmes ne prennent pas ces décisions à la légère. L'angoisse que ressentent tous les esprits raisonnables quand ils opposent les droits de la femme à ceux du fœtus n'est rien comparativement à celle que ressentent la majorité des femmes qui décident qu'elles ne peuvent poursuivre une grossesse. C'est une tragédie personnelle, intime, à laquelle ne devraient pas se mêler les parlementaires, les groupes de pression et les médias, car la réponse, la solution, ne s'est jamais trouvée dans une loi et ne s'y trouvera jamais, encore moins dans le code pénal.

Oui, nous avons collectivement la responsabilité d'agir, et oui, un droit sociétal est en cause, mais il est obscurci dans la passion du débat. Il faut agir sur les solutions à long terme et le seul moyen de donner des choix réels est de créer le climat où la décision de mettre des enfants au monde et de les élever est prise librement et soutenue par des actes concrets et non par des paroles vides et de bonnes intentions.

Ce projet de loi ne tente même pas de présenter une solution à long terme. Pire encore, le gouvernement n'envisage d'adopter aucune loi parallèle pour aider à réduire le plus possible la nécessité de recourir à l'avortement, pour donner une vraie liberté de choix aux femmes et aux hommes.

Une solution à long terme comprend trois éléments de base. Le premier est un effort d'information énorme, au lieu de petits programmes par-ci, par-là. Notre pays n'a jamais affronté carrément les questions liées à la sexualité et à la responsabilité. Nous sommes des autruches, nous nous cachons la tête dans le sable à une époque où les maladies transmises sexuellement sont mortelles et où certaines grossesses ne sont pas désirées. La théorie voulant qu'il suffise de dire non frise l'irresponsabilité. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent collaborer dès maintenant pour sensibiliser la population.

Le ministre de la Santé a repris une partie de ce principe dans son discours. Or, les femmes et les enfants ont besoin de plus que des paroles. Cinq cent mille dollars par-ci et 264 000\$ par-là constituent des montants dérisoires, insuffisants. Si nous prétendons vouloir joindre le geste à la parole, nous devons investir des montants considérables pour opérer des changements importants. Les femmes et les enfants du Canada n'ont pas besoin de compressions budgétaires et certainement pas de la TPS.

Le deuxième élément est l'élaboration de méthodes de contraception sûres, appropriées et abordables. Encore une fois, notre société fait preuve de négligence. Nous imposons surtout à la femme la responsabilité de la contraception, mais nous lui offrons des méthodes qui mettent sa santé gravement en danger ou dont la fiabilité est réellement douteuse. Il est déplorable que le gouvernement ne prenne aucune mesure importante pour parfaire ces méthodes. Il préfère sabrer constamment dans les budgets.